



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
Reçu en préfecture le 27/02/2024
Publié le
ID : 057-245700695-20240221-D2024_20_SI-AR

DECISION 2024-20

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de service « Réalisation de fresques murales dans l'Eurostand de tir de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs – Lot n° 3 – Fresque sur la thématique des Jeux Olympiques et des JO Paris 2024 » est conclu le 21 février 2024 avec la société Vincent DUCAROY à 38300 BOURGOIN-JALLIEU pour un montant de 22 090,00 € H.T., soit un total de 24 299,00 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 21 février 2024

Le Président
Michel PAQUET

Decisions | Publication sur le site de la CCCE, le 06 AOUT 2024